

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SEANCE DU 09 MARS 2023

Objet : VOTE du budget primitif 2023 CCAS

L'An deux mille vingt-trois, le neuf mars, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la commune PLATEAU D'HAUTEVILLE, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Karine LIEVIN, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 17

PRESENTS : 8

Mmes LIEVIN Karine, Marie-Hélène PERILLAT, Marie ROLLET, Michèle ESPADE, Nadine BUTZER, Nicole FERRO et MM. Gilbert LEMOINE et José RODRIGUEZ

ABSENTES EXCUSEES avec pouvoir : 2

Mme Solange DOMINGUEZ donne pouvoir à Mme Karine LIEVIN

Mme Jeanne GOUDGO-HINGREZ donne pouvoir à Mme Nadine BUTZER

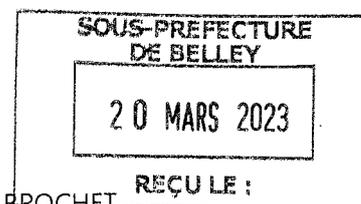
ABSENTS EXCUSES sans pouvoir : 3

Mme Annie BOURDONCLE et MM. Philippe EMIN et Jacques FUMEX

ABSENTS : 4

Mmes Jessie MARIN, Séverine BORGNAT et MM. Joël BORGEOT et Olivier BROCHET

8 présents, 2 pouvoirs, soit 10 votants.



Au cours de la séance du 02 mars 2023, le Conseil d'Administration a débattu des orientations budgétaires.

Les différents postes du budget primitif 2023 sont présentés aux membres du Conseil d'Administration en prévision des dépenses pour l'année.

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **ADOpte** le budget primitif 2023.
- **ADOpte** les balances de fonctionnement et d'investissement 2023
- **DONNE pouvoir** à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Président,

Philippe EMIN

